

PERQUISITION EN MAIRIE VENDREDI DERNIER : DE QUOI S'AGIT-IL ?

A notre demande la maire avait donné une "information" sur la perquisition réalisée en mairie de Givors par la Gendarmerie suite à une réquisition du parquet national financier.

La maire a (sans le vouloir) permis de faire des déductions à partir de ses "informations". Elle n'a pas pu faire autrement que de dire que l'origine de la perquisition concernait les relations de l'ancien maire et d'elle-même avec l'association de formation des élus du parti communiste, le CIDEFE, que je connais bien.

En effet, la chambre régionale des comptes (CRC) avait détecté des irrégularités dans la convention signée par le maire Passi et le CIDEFE du Rhône. La loi interdit de faire une convention engageant les élus d'un groupe, chaque élu doit rester libre du choix de son organisme de formation. C'est la mairie qui paie ces formations, donc l'argent public est engagé !

D'autre part, et c'est stupéfiant de connerie humaine, la CRC a constaté au travers de cette convention, que l'association départementale du CIDEFE était présidée par Christiane Charnay, alors première adjointe et que le secrétaire était un conseiller municipal de Givors!!!!

On ne peut pas faire mieux comme conflit d'intérêt.

Donc la CRC avait dit qu'elle avait porté plainte auprès du procureur pour ces infractions liées au CIDEFE mais aussi pour bien d'autres...

Alors pourquoi le parquet national financier ?

Eh bien, à mon avis, parce que le CIDEFE étant une association nationale, on doit retrouver ces irrégularités dans d'autres départements où il y a des mairies communistes...

Passi/Charnay et Cie vont-ils réussir à faire tomber le PCF avec eux dans leur chute ?

Alain Pelosato

Givors, le 7 février 2018